

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012/2013

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
Contexte .....	1
Historique de la mise en place du CdD.....	1
Vocations du Conseil de développement, instance citoyenne participative.....	2
 Bilan des activités du Conseil de développement.....	 3
1 Renforcement et élargissement progressif du CdD .....	3
1.1 Un rythme soutenu de réunions de travail et de réunions publiques .....	3
1.2 Consolidation du fonctionnement du Conseil de développement.....	5
1.3 Elargissement et communication du Conseil de développement .....	6
2 Participation à l’animation du territoire au travers d’évènements et de manifestations locales .....	7
2.1 Préparation et animation de la Fête de la création du Parc naturel régional des Préalpes d’Azur du 22 juillet 2012.....	7
2.2 Préparation et animation de la Fête de la création du Parc naturel régional des Préalpes d’Azur du 29 septembre 2013 .....	8
2.3 Participation aux autres évènements et manifestation du territoire .....	8
3 Réflexions sur les énergies renouvelables .....	9
4 Réflexions sur le tourisme durable, l’itinérance .....	10
5 Réflexions sur l’agriculture.....	13
6 Réflexions sur la participation citoyenne .....	14

Ce rapport d'activités concerne les années 2012 et 2013 des actions du Conseil de développement (CdD) du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, financées par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

## contexte

---

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012, par décret du premier ministre.

Dès la phase de préfiguration du PNR, en décembre 2007, le Syndicat mixte du PNR a prévu dans ses statuts la mise en place d'un Conseil de développement. Depuis, les membres du Conseil de développement se sont structurés en association de type loi 1901 et ont mené un certain nombre d'actions et de réflexions.

Le Conseil de développement bénéficie d'une subvention de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la réalisation de son programme d'action 2012/2013 et deux conventions d'objectifs tripartites entre la Région, le Syndicat mixte et le Conseil de développement ont porté sur son animation en 2012 et en 2013.

## Historique de la mise en place du CdD

---

La mise en place du Conseil de développement s'est effectuée progressivement depuis la phase de préfiguration du Parc naturel régional :

- ✓ Comité syndical du 29 mai 2009 : création d'un Conseil de développement ;
- ✓ Comité syndical du 13 août 2009 : mise en place du « groupe de travail » pour définir le fonctionnement du Conseil de développement, qui a tenu neuf réunions entre le 17 septembre 2009 et le 23 juin 2010 ;
- ✓ Comité syndical du 28 janvier 2010 : validation du mode de fonctionnement du CdD ;
- ✓ 23 juin 2010 : Assemblée générale constitutive du Conseil de développement de préfiguration, constitué en Association loi 1901
- ✓ Comité syndical du 21 juillet 2011 : approbation des statuts du Syndicat mixte ; ces statuts confirment que : « Le Conseil de développement, constitué de membres de la société civile, de professionnels, d'associations, d'habitants ou d'usagers est :
  - une instance de concertation et de dialogue territorial ;
  - une force de conseil et de proposition agissant aux côtés des élus et des techniciens du Parc naturel régional ;
  - animé par le souci de « l'intérêt général du territoire », il s'inscrit dans le cadre de la Charte du PNR ;
  - inscrit dans une logique d'écoute et de proximité avec les habitants du Parc naturel régional.

*Son fonctionnement est déterminé par son règlement intérieur et/ou les statuts de l'association qui le porte. »*

- ✓ Comité syndical du 6 février 2012 : délibération approuvant la mise à disposition d'un agent du Syndicat mixte du PNR au Conseil de développement, à hauteur de 80 % de son temps de travail ;
- ✓ Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 avril 2012 : modification des statuts du Conseil de développement avec notamment : le changement de nom en « Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur », la création d'un bureau et la modification de la composition et du fonctionnement du conseil d'administration.

- ✓ Depuis l'année 2012, l'association Conseil de développement est reconnue d'intérêt général.
- ✓ Aujourd'hui, le Conseil de développement est donc animé par un bureau collégial de trois membres et par un conseil d'administration de neuf membres, au sein desquels sont réparties les tâches d'administration de l'association (fonctionnement collégial). Un appui technique et administratif est apporté par le chargé de mission dédié au Conseil de développement depuis juin 2012.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Conseil de développement comprenait vingt-six membres actifs et quatorze membres associés dont douze associations, le représentant du Président du Syndicat mixte et le représentant du Président du Conseil scientifique du PNR.

Le Conseil de développement travaille en synergie avec l'équipe technique du Syndicat mixte et avec l'association des Amis du Parc ainsi qu'en liaison avec les autres Conseils de développement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein des différents réseaux : Association des Conseils de développement des Alpes-Maritimes (ACODAM), Territoires citoyens, Coordination régionale des Conseil de développement de PACA. Il participe également aux activités du Réseau rural PACA.

## Vocations du conseil de développement, instance citoyenne participative

Depuis sa création en juin 2010 sous forme d'association loi de 1901, le Conseil de développement a effectivement engagé de nombreuses réflexions et actions conformément à ses missions et a confirmé sa vocation d'instance de participation citoyenne.

Ouvert à tout citoyen, à tout acteur et à toute association du territoire souhaitant participer aux réflexions et actions collectives inscrites dans la mise en œuvre de la charte du Parc, le Conseil de développement :

- ✓ a vocation à **mobiliser** (recueillir l'avis, chercher la parole, etc..) les compétences citoyennes et associatives du territoire à travers des avis et propositions et/ou au travers des commissions thématiques auxquelles il participe ;
- ✓ participe, à travers les réflexions, études et débats qu'il anime, à la construction d'un **diagnostic partagé** croisant les informations et le regard des différents acteurs ;
- ✓ dans sa mission de 'conseil', produit **des avis et des propositions** fondées sur des démarches participatives ;
- ✓ a mission **d'accompagner la mise en œuvre de la charte** et des programmes d'actions ;
- ✓ participe en tant qu'instance citoyenne à **renforcer le lien en direction de la population** en collaboration des instances techniques et politiques du Parc par l'organisation de réunions d'information et de rencontres débats sur l'ensemble du territoire.

Concrètement, grâce à l'appui technique des bénévoles de l'association et du chargé de mission ainsi qu'à l'appui financier du Syndicat mixte et de la Région PACA, le Conseil de développement a engagé et poursuivi un nombre important d'actions et de réflexions.

Outre ses actions de renforcement et d'élargissement, le Conseil de Développement a participé activement à la mise en œuvre de son programme d'action 2012/2013, notamment à travers des actions/réflexions sur le tourisme durable, les énergies renouvelables ou encore l'agriculture.

Le Conseil de développement a également participé aux réunions des autres instances du PNR (Syndicat mixte et Conseil scientifique) ainsi qu'au suivi des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et des Plans climat-énergie territoriaux (PCET) étant chevauchant avec le territoire du PNR et notamment le SCOT Ouest 06, le PCET des Alpes-Maritimes et le PCET Ouest 06.

En 2012, le Conseil de développement a obtenu la reconnaissance d'intérêt général.

## 1 Renforcement et élargissement progressif du CdD

### 1.1 Un rythme soutenu de réunions de travail et de réunions publiques

Le Conseil de développement a maintenu un rythme soutenu de réunions de travail ouvertes aux habitants, acteurs du territoire et aux associations (cf. tableau ci-contre).

Dans l'objectif d'informer un maximum de citoyens sur le Parc naturel régional, le Conseil de développement a expérimenté, au cours de l'année 2013, la tenue d'une réunion publique d'information sur le Parc naturel régional et sur les actions du CdD, précédant toutes les réunions mensuelles de travail du Conseil de développement.

Les comptes rendus de toutes ces réunions sont accessibles sur son site internet ([www.cddpnro6.org](http://www.cddpnro6.org)), mis en place comme outil de travail et de communication.

Réunions du Conseil de développement (ouvertes au public)		
Date	Lieu	Thème
19 janv. 2012	Gattières	CdD
20 fév. 2012	Spéracèdes	CdD
8 mars 2012	Thorenc	Tourisme durable
19 mars 2012	Carros	CdD
26 avril 2012	Cabris	AG et CA
5 juin 2012	Saint-Jeannet	Tourisme durable
7 juin 2012	Thorenc	CdD
9 juillet 2012	Thorenc	CdD et Tourisme durable
6 sept. 2012	Vence	Energies renouvelables
2 oct. 2012	Le Broc	CdD
22 oct. 2012	Vence	Energies renouvelables
5 nov. 2012	Caussols	CdD
28 nov. 2012	Cipières	CdD
28 janv. 2013	Gilette	CdD
4 fév. 2013	Saint-Vallier-de-Thiey	CdD
2 mars 2013	Coursegoules	Assemblée générale
22 avril 2013	Gréolières	CdD
17 mai 2013	Saint-Vallier-de-Thiey	Foncier agricole
21 mai 2013	Tourrettes sur Loup	CdD
4 juin 2013	Thorenc	Tourisme durable
24 juin 2013	Cuébris	CdD
19 juillet 2013	Saint-Auban	Tourisme durable
26 juillet 2013	Puget-Théniers	Tourisme durable
29 juillet 2013	Andon	CdD
13 août 2013	Saint-Vallier-de-Thiey	Foncier agricole
4 sept. 2013	Saint-Cézaire-sur-Siagne	CdD
4 nov. 2013	Saint-Antonin	CdD
11 déc. 2013	Saint-Jeannet	CdD

Le Conseil de développement a multiplié les occasions d'information du public sur le PNR et sur le Conseil de développement, notamment en déplaçant ses lieux de réunions de travail sur l'ensemble du territoire et grâce à sa participation quasi systématique aux événements du territoire par la tenue de stands d'information et la participation aux débats.

La carte ci-contre représente la répartition géographique des réunions organisées par le Conseil de développement depuis 2010. Seules quelques communes n'ont pas encore accueilli ces réunions, principalement dans le bassin versant de l'Estéron. Le Conseil de développement va poursuivre cette stratégie afin de couvrir l'ensemble du territoire.

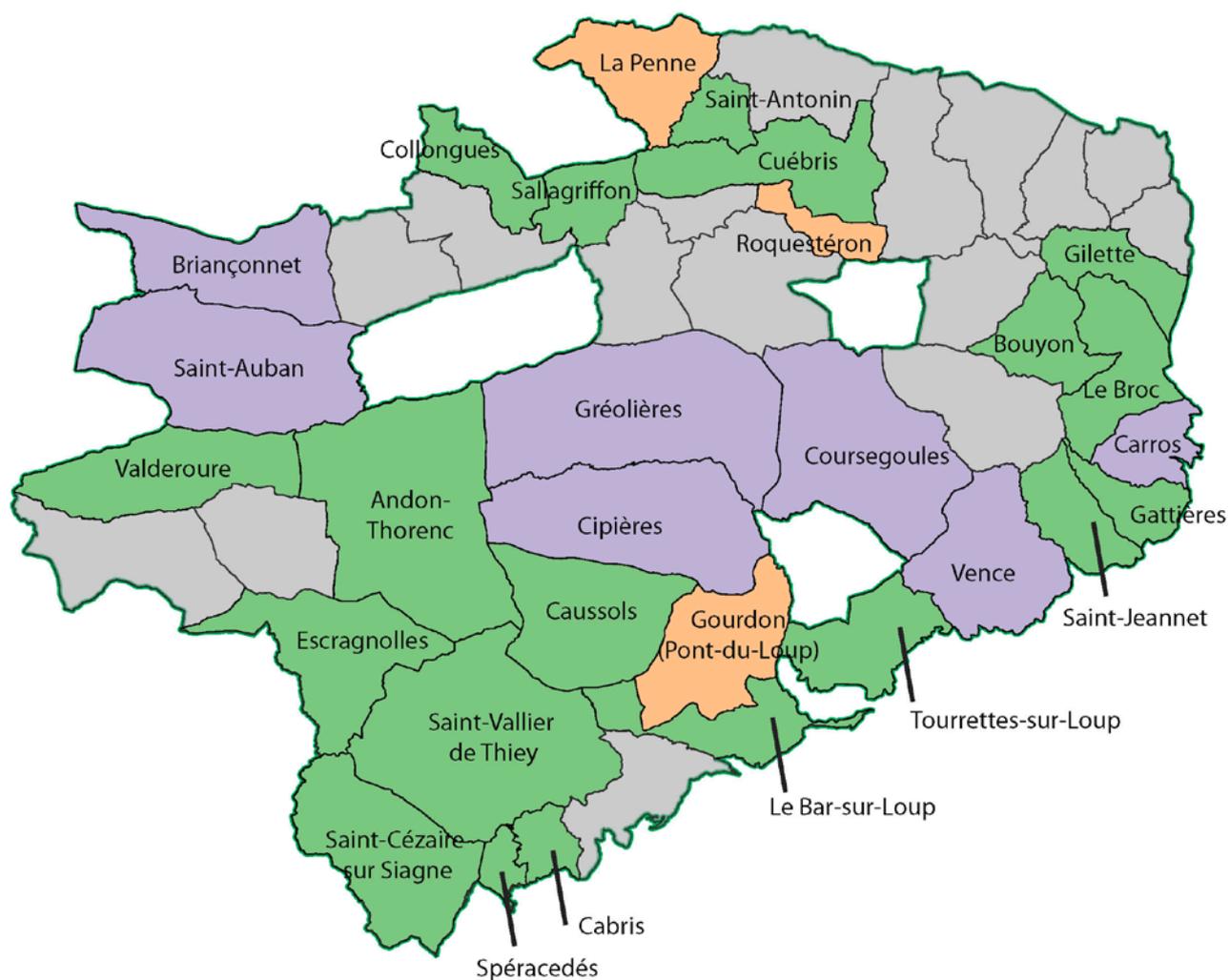
<b>Journées ou soirées de rencontre-débat (réunions publiques)</b>		
<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Thème</b>
<b>10 mars 2012</b>	Saint-Auban	Les énergies renouvelables au sein du PNR
<b>28 août 2012</b>	Gréolières	Soirée SRE
<b>30 août 2012</b>	Saint-Auban	Soirée SRE
<b>5 septembre 2012</b>	Briançonnet	Soirée SRE
<b>9 novembre 2012</b>	Carros	L'agriculture dans les zones périurbaines
<b>17 novembre 2012</b>	La Penne	Journée de lancement Itinérance
<b>2 mars 2013</b>	Coursegoules	SRCAE
<b>23 mars 2013</b>	Vence	Sobriété énergétique dans les bâtiments
<b>30 mars 2013</b>	Cipières	Débat national sur la transition énergétique
<b>19 novembre 2013</b>	La Penne	Acte III décentralisation

Outre cette participation, le Conseil de développement a organisé plusieurs rencontres-débats sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (cf. tableau ci-contre). Les descriptifs de ces rencontres-débats sont détaillés par la suite.

En moyenne, les réunions du Conseil de développement ont permis de réunir, pour chacune d'entre elles, entre 20 et 30 personnes et les journées ou soirées de rencontres-débats ont regroupées, chacune, entre 30 et 40 personnes. Ce public était constitué d'acteurs du territoire, qu'ils soient habitants, élus, acteurs associatifs, professionnels, etc. Une centaine de visiteurs ou habitants ont également pu être sensibilisés grâce à la présence du Conseil de développement au sein de manifestations locales, au travers d'un stand d'animation.

Toutes les réunions organisées par le Conseil de développement ont également été l'occasion de valoriser les producteurs et les productions locales, grâce à la tenue d'un buffet campagnard systématique.

## Lieux des réunions de travail et des réunions publiques organisées par le Conseil de développement entre 2010 et 2013 sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



### Légende:

type de réunion :

- Réunion de travail
- Réunion publique
- Réunion de travail et réunion publique
- Limite du PNR

Sources : CRIGE PACA - Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur

Réalisation : Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur - Renaud Dumas

## 1.2 Consolidation du fonctionnement du conseil de développement

Le Conseil de développement étant une jeune association, un certain nombre d'actions menées durant les années 2012 et 2013 ont consisté en la stabilisation de son fonctionnement et notamment :

- ✓ La mise au point de la participation du chargé de mission aux tâches d'administration et d'animation à la charge du Bureau et du Conseil d'administration du Conseil de développement ;
- ✓ La mise en place et l'animation de groupes de travail thématiques : *agriculture, tourisme durable, énergies renouvelables et participation et gouvernance* ;
- ✓ La mise en place du processus de valorisation des contributions bénévoles suite à la reconnaissance d'intérêt général de l'association, notamment grâce à l'émission de reçus fiscaux ;
- ✓ Le lancement de l'élaboration d'un règlement intérieur, véritable vademécum de l'association
- ✓ Le développement et l'amélioration de la communication interne : utilisation systématique de la messagerie internet, des listes de diffusion et amélioration du site internet, outil de travail et de communication collaboratif. Un système de partage de fichier est également utilisé et des formations internes à l'utilisation du site internet (rédaction d'articles, ajouts d'évènements, etc.) et de ce système de partage de fichier ont également été mises en place ;
- ✓ L'expérimentation de la tenue de réunion téléphonique et/ou en visio-conférence.

## 1.3 Elargissement et communication du conseil de développement

De par sa nature, le Conseil de développement tente de mobiliser un maximum d'habitants, d'associations, de professionnels et plus largement d'acteurs du territoire. Ainsi et afin de « toucher » un maximum de personnes, une présence sur le territoire du PNR et de la Région PACA et une bonne communication sont indispensables. En 2012 et 2013, l'association a mis en œuvre :

- une stratégie de déplacement des lieux de réunions de travail et d'informations sur l'ensemble du territoire (cf. chapitre 1.1);
- l'organisation de réunions publiques et/ou de journées de rencontres débats (cf. chapitre 1.1) ;
- sa participation dans les réseaux supra-territoriaux : ACODAM, Territoires citoyens et coordination des Conseils de développement en PACA ;
- sa participation à de nombreuses manifestations extraterritoriales, en lien avec la charte du Parc et les missions du Conseil de développement : Université d'été du développement local, Congrès des PNR, Séminaire du développement économique dans les PNR, Forums sur les circuits courts, Universités d'été des PNR PACA, Eductour sur la marque Parc, Forum sur la ruralité du Pays Vallées d'Azur Mercantour, etc. ;
- sa participation aux événements du territoire (conférences, stands, etc.) : cf. chapitre 2.3 ;
- sa participation au congrès des PNR 2012 : ce congrès qui s'est tenu dans le PNR du Verdon a été l'occasion de participer à l'animation de l'atelier sur la gouvernance dans les Parcs, avec la présentation des outils de participation citoyenne dans les Parcs et notamment des Conseils de développement ;
- l'amélioration de la communication externe du Conseil de développement, notamment par la poursuite de la mise en place d'un réseau de correspondant
- etc.

## 2 Participation à l'animation du territoire au travers d'évènements et de manifestations locales

### 2.1 Préparation et animation de la fête de la création du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur du 22 juillet 2012

Cette participation s'est déclinée suivant trois axes principaux : la contribution à la coordination de cet évènement, l'organisation des conférences-débats avec notamment la réalisation de la vidéo «les Préalpes d'Azur vues du ciel» et l'animation du stand du Conseil de développement.

Le Conseil de développement a donc participé aux réunions d'organisations de la fête de la création du PNR des Préalpes d'Azur et ses membres ont investi de nombreuses heures et de multiples déplacements en apports bénévoles dans le but de contribuer à l'organisation de cette fête.



Conférence-débat lors de la fête de création du PNR, le 22 juillet 2012 à Caille



Stand du Conseil de développement lors de la fête de création du PNR des Préalpes d'Azur 2012 à Caille

Dans le cadre de l'organisation des conférences-débats, et notamment pour introduire un débat sur les paysages, le Conseil de développement a proposé la réalisation d'une courte vidéo intitulée «les Préalpes d'Azur vues du ciel». Ce film évoque les paysages «vus d'en haut» du territoire du PNR et a été depuis réutilisé dans la plupart des actions de communication.

Outre l'importante mobilisation des habitants et acteurs du territoire lors de cette journée, dont certains ont pu être sensibilisés et informés sur le stand d'animation du Conseil de développement, la présence de 30 à 40 personnes, tout au long de la journée, dans la salle réservée aux conférences-débats animées par le Conseil de développement a confirmé l'intérêt de l'organisation de débats sur les enjeux du territoire du PNR.

Vous pouvez consulter l'intégralité du bilan de cette action en cliquant sur le lien suivant :

[Participation du CdD à la fête de création du PNR des Préalpes d'Azur](#)

## 2.2 Préparation et animation de la fête de la création du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur du 29 septembre 2013

Après cette excellente collaboration en 2012, le Conseil de développement a été une nouvelle fois chargé d'organiser les conférences de la fête du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur 2013, qui se déroulera le 29 septembre à Roquestéron.

Cette participation s'est déclinée suivant deux axes principaux : l'organisation des conférences-débats et l'animation du stand du Conseil de développement. Les rencontres-débats, dont la thématique générale était « Culture et patrimoine » ont traitées des sujets suivants :

- A la découverte du patrimoine géologique
- Initiation à la cartographie participative
- Valorisation des musées de la vallée de l'Estéron
- Découverte culturelle de la Haute vallée de l'Estéron
- Les Oliveraies de la vallée de l'Estéron



Stand du Conseil de développement lors de la fête du PNR des Préalpes d'Azur 2013

## 2.3 Participation aux autres événements et manifestation du territoire

Outre cette participation aux fêtes du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, le Conseil de développement a participé à plusieurs événements et manifestations du territoire ou de son environnement proche, que ce soit par la tenue de stands (présentation du PNR et du Conseil de développement) que par l'animation de conférences.

### En 2012 :

- ✓ Marché aux Truffes de Gréolières
- ✓ Fête du Haut et Moyen Pays à Vence
- ✓ Fête de l'automne et de la forêt à Roquestéron
- ✓ Forum Forestour
- ✓ Forum des associations de Saint-Auban
- ✓ Journée environnement et solidarités Evaléco

### En 2013 :

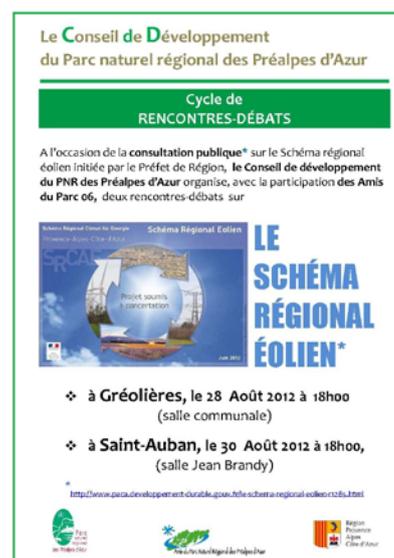
- ✓ Marché aux Truffes de Gréolières
- ✓ Fête du Haut et Moyen Pays à Vence
- ✓ Fête des Bergers à Cabris
- ✓ Bio'Grasse
- ✓ Forum des associations de Saint-Auban

### 3 Réflexions sur les énergies renouvelables

De nombreuses études en cours de réalisation (SRCAE, SRE, PCET locaux, SCOT Ouest) qui concernent le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, ont amené le Conseil de développement à inscrire la question des énergies renouvelables dans son programme d'actions 2012/2013.

Par ailleurs, l'association des Amis du Parc 06, membre associé du Conseil de développement, a organisé le 10 mars 2012 à Saint-Auban, une réunion d'information et d'échanges sur les énergies renouvelables. Les conclusions de cette réunion et les premières réflexions au sein du Conseil de développement ont amené ce dernier à approfondir ces réflexions. En effet, en tant qu'organe du Parc et instance de participation citoyenne, le suivi des procédures de concertation sur les énergies renouvelables au sein du territoire du Parc est ressorti comme primordial. De plus, la poursuite de la participation à la mise en œuvre de la charte du PNR et du programme d'action prioritaire induit une veille du Conseil de développement sur ces projets.

Enfin, le lancement de la consultation publique sur le Schéma régional éolien, initié par les services de l'Etat, a incité une participation du Conseil de développement à l'information et à l'animation de débats publics sur cette question. Ces soirées de rencontres-débats, grâce aux échanges d'informations et de points de vues argumentés lors des débats, ont permis la rédaction d'un recueil à destination du Syndicat Mixte et des services de l'Etat, reflétant les débats qui se seront déroulés et permettant ainsi au Conseil de développement de contribuer à la consultation publique sur le SRE. Ces rencontres-débats sont intervenues en complément des réflexions engagées par le Syndicat mixte sur les énergies renouvelables pour la rédaction de notes à destination des élus concernant l'élaboration d'un avis argumenté sur le SRE et sa compatibilité avec les objectifs de la charte du PNR.



**Le Conseil de Développement**  
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Cycle de  
**RENCONTRES-DÉBATS**

A l'occasion de la consultation publique\* sur le Schéma régional éolien initiée par le Préfet de Région, le Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur organise, avec la participation des Amis du Parc 06, deux rencontres-débats sur

**LE SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN\***

- ❖ à Gréolières, le 28 Août 2012 à 18h00 (salle communale)
- ❖ à Saint-Auban, le 30 Août 2012 à 18h00, (salle Jean Brandy)

\* <http://www.parc.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-eolien-r06.html>

Logos : Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département Alpes-Maritimes.



Conférence-débat sur le projet de Schéma régional éolien, le 28 août 2012, à Gréolières

Ces soirées, qui ont réuni chacune entre 50 et 70 personnes, ont également permis un autre moment d'échange autour d'un buffet qui avait vocation à promouvoir les produits du territoire.

La mise en œuvre de cette réflexion a induit de multiples heures d'auto-formation des membres du groupe de travail « énergies renouvelables » à de nombreuses notions concernant les énergies (lectures individuelles, réunions internes, etc.).

A la suite de ces réflexions et des résultats de ces rencontres débats, l'une des propositions du Conseil de développement consistait à la nécessité, pour le territoire PNR, d'élaborer une stratégie énergétique propre, susceptible d'être prise en compte et intégrée aux Plans climat énergie territoriaux des communautés d'agglomérations, dont les territoires recouvrent une partie du Parc.

Cette proposition a été prise en compte par le Syndicat mixte du PNR et fait l'objet de réflexions dans le cadre desquelles, le Président du Syndicat mixte du PNR, Marc Daunis, a sollicité le Conseil de développement pour animer les débats sur la problématique énergétique, participer au débat national sur la transition énergétique et pour accompagner l'émergence d'une stratégie énergétique sur le territoire du PNR.

**« La participation citoyenne est une condition incontournable pour l'élaboration et la mise en œuvre de la transition énergétique »**

Ainsi, le Conseil de développement a organisé plusieurs rencontres-débats sur cette thématique en 2013 :

- sur le Schéma Climat-Air-Energie de la région PACA, permettant de participer à la consultation publique mise en place ;
- sur la sobriété énergétique dans les bâtiments à Vence, lors du Salon éco-habitat ;
- sur la transition énergétique.

Cette dernière rencontre-débat, labélisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre des débats infraterritoriaux sur la transition énergétique, a permis au Syndicat mixte du PNR et au Conseil de développement d'enrichir leurs contributions au débat national sur la transition énergétique, et notamment sur les problématiques suivantes :

- Comment réduire les consommations et maîtriser la demande en énergie ?
- Quelles productions locales d'énergies renouvelables ?

La synthèse de ces débats a permis au Conseil de développement de formaliser sa principale proposition : Mieux exploiter les ressources du territoire que sont :

- ✓ les hommes, richesse des territoires : la participation citoyenne comme condition incontournable pour l'élaboration et la mise en œuvre des priorités ;
- ✓ le territoire, comme gisement de potentialités inexploitées de solutions locales de mise en œuvre de la transition énergétique, notamment dans les domaines de la production locale d'énergies renouvelables.



L'accompagnement de l'émergence d'une stratégie énergétique au sein du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a donc émergé en 2013 et se poursuivra en 2014, notamment par la contribution à l'élaboration d'un livre blanc sur les énergies.

## 4 Réflexions sur le tourisme durable, l'itinérance

Le Conseil de développement a identifié le tourisme itinérant comme thème de travail utile et nécessaire, de nature à soutenir de nombreuses autres initiatives de tourisme durable. Une réflexion sur l'itinérance comme moyen de dynamisation de l'économie locale a donc été lancée, dont la première phase a été engagée en 2012.

A terme, l'objectif est de répertorier et de valoriser sur le territoire des Préalpes d'Azur le réseau de sentiers et de chemins, existants et historiques, permettant également d'identifier :

- les richesses patrimoniales naturelles et culturelles associées à ce réseau, afin de les sauvegarder et de les valoriser ;
- les produits et services offerts aux visiteurs en déplacement sur le territoire.



Cette action répond aux engagements de la Charte du PNR. Elle soutient et complète le travail important entrepris par le Syndicat Mixte pour inventorier, interpréter et valoriser le patrimoine du Parc, tout en facilitant sa volonté de donner au territoire une spécificité et une identité propre.



Conférence-débat lors de la journée sur l'itinérance

Outre les réunions de travail ayant amené à la conception des fiches descriptives de l'action 'Itinérance', le Conseil de développement a organisé, le 17 novembre 2012, une journée de rencontres-débats autour du thème de l'itinérance, regroupant à la fois des citoyens, des professionnels du tourisme et acteurs du territoire, des institutions, des élus, etc.

Cette journée, ayant regroupé une cinquantaine d'acteurs du territoire, avait notamment pour objectif d'informer et d'échanger sur le contenu et les objectifs de la réflexion proposée par le Conseil de développement. La pause-déjeuner a permis une nouvelle fois de valoriser les productions locales à travers un buffet campagnard.



Buffet de produits locaux lors de la journée sur l'itinérance, le 19 novembre 2012, à La Penne

Cette expérimentation se déroule sur une zone restreinte, à l'articulation des territoires de la Communauté de communes des Monts d'Azur (CCMA), de la Communauté de communes de la vallée de l'Estéron (CCVE) et de la Communauté de communes des Vallées d'Azur (CCVA).

Sur la base d'un recensement des réseaux de sentiers (pédestre, équestre et cyclo), cette action tente d'expérimenter des outils contribuant à une meilleure connaissance des atouts du territoire ainsi qu'à la mobilisation des acteurs locaux. Cette action s'articule donc autour de la mise en place de méthodes de travail participatives et notamment au travers d'une cartographie collaborative, sur la base d'OpenStreetMap, qui a suscité un grand intérêt lors de la journée autour de l'itinérance du 17 novembre 2012 à La Penne.

Cet outil permettra également une meilleure connaissance du territoire par les habitants, les élus, les collectivités, les offices de tourisme, etc.

Afin d'appuyer la réalisation de cette étude, un étudiant-stagiaire a été recruté pour une période de 3 mois, du 3 juin 2013 au 31 août 2013, ayant notamment pour mission la mise en place d'une cartographie participative.

Cette première étape de terrain a été lancée par une journée de formation à l'outil Open Street Map, le 12 juin 2013 à La Penne, en partenariat avec le Cépage, association gérant l'ERIC de Puget-Théniers.

En plus de l'animation réalisée sur le territoire avec l'appui de l'étudiant-stagiaire, ces trois mois de stage ont permis l'élaboration :

- ✓ d'un guide d'utilisation à OpenStreetMap adapté au territoire du PNR des Préalpes d'Azur, permettant la mise en place de la cartographie participative, définie comme l'un des supports de la dynamisation de l'itinérance ;
- ✓ d'un guide juridique sur les sentiers, permettant de synthétiser les droits et devoirs de chacun en fonction des types de sentiers ;
- ✓ d'un outil de rendu cartographique des données OpenStreetMap.

Tous ces résultats sont disponibles sur le site du Conseil de développement. Suite à ce stage, d'autres formations à OpenStreetMap ont été organisées et l'outil de rendu cartographique est toujours en cours d'élaboration et d'amélioration, l'action étant prolongée en 2014.

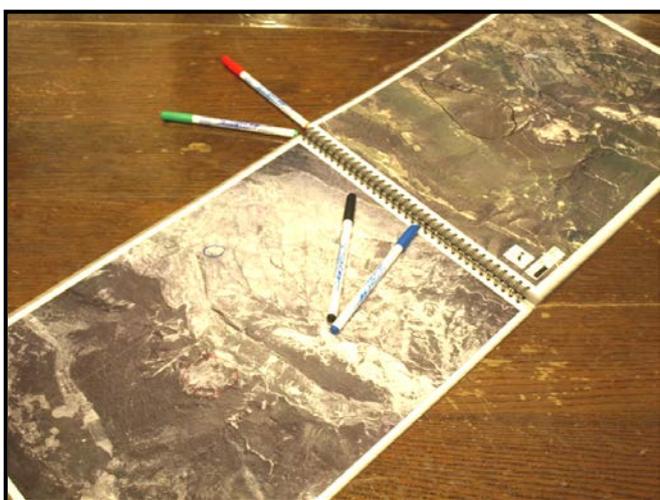


## 5 Réflexions sur l'agriculture

Suites aux premières réflexions menées sur les circuits courts puis sur les diagnostics agraires en 2010 et 2011, il est apparu que le blocage du foncier (rétention, difficulté d'accès, etc.) était l'un des principaux freins à une relance du développement agricole.

En 2012 et 2013, le Conseil de développement a décidé de poursuivre ses réflexions sur l'agriculture, et notamment sur la thématique du foncier et des dynamiques foncières, s'intégrant dans l'expérimentation initiée par le Syndicat mixte sur les diagnostics agraires participatifs.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes des Monts d'Azur (CCMA) et le Syndicat mixte du PNR, le Conseil de développement a lancé une réflexion sur quelques communes afin d'améliorer la connaissance des diagnostics agraires, en apportant des précisions sur les différentes stratégies foncières des propriétaires : multifonctionnalité des terrains, spéculation, etc.



Cette expérimentation de démarche, associant sociologie rurale et expertise foncière, a été appuyée en 2013 par un étudiant-stagiaire de Montpellier Sup-agro. A partir d'un travail préalable de connaissance du parcellaire, de l'occupation du sol et des enjeux, une pré-typologie des propriétaires a été dressée, permettant de réaliser une enquête auprès de 40 d'entre eux, portant notamment sur les évolutions passées de leurs parcelles et de leur vallée et sur leurs potentialités futures.

*Livre de prises de vues aériennes comparatif entre 1948 et 2009  
réalisé pour la zone d'étude : support des entretiens*

Deux ateliers ont également été organisés sur le territoire de la zone d'étude afin de confronter la parole individuelle des propriétaires à une vision collective.

Des visions plutôt pessimistes pour l'avenir du territoire et de ses usages en ressortent, pouvant en partie s'expliquer par une moyenne d'âge plutôt élevée. Toutefois, quelques propositions ont pu être dégagées et notamment la nécessité de communiquer sur les expériences réussies, sur les outils mobilisables et l'indispensable participation des propriétaires dans l'élaboration des diagnostics agraires a été soulevée.

De plus, trois des quarante propriétaires ont contacté la Communauté de communes des Monts d'Azur afin de louer leurs terres pour installer un porteur de projet, le dispositif mis en place à Collongues ayant été très apprécié par une partie des propriétaires rencontrés.

Cette étude devrait permettre en 2014, à partir des stratégies à long terme et d'une réflexion globale sur le foncier, de dégager d'éventuelles pistes d'actions à proposer aux élus du territoire. Le rapport final de ce stage sera disponible sur le site internet du Conseil de développement.



*Restitution du stage sur les stratégies foncières  
à Saint-Auban*



Outre cette réflexion-action, le Conseil de développement a participé, avec le Réseau Rural PACA, à l'animation d'une rencontre-débat sur l'avenir de l'agriculture dans les zones périurbaines, organisée par l'association Aqvi Sien Ben (membre associé du Conseil de développement) le 9 novembre 2012, à Carros.

Rencontre-débat organisée par Aqvi Sien Ben à Carros

Le Conseil de développement assiste également aux manifestations organisées par le Réseau Rural PACA et participe à cet espace de réflexion et de partage d'expérience œuvrant pour le développement rural.

Il poursuit en parallèle ses réflexions sur les circuits courts, avec notamment sa participation au Forum sur les circuits courts alimentaires du PNR du Lubéron.

## 6 Réflexions sur la participation citoyenne

Le Conseil de développement a mis en place un groupe de travail « gouvernance et participation » au cours de l'année 2013, permettant de poursuivre les réflexions abordées lors du Congrès des PNR 2012 sur la gouvernance au sein des Parcs naturels régionaux et notamment sur la place des Conseils de développement en leur sein.

**Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur**  **Conseil de Développement**

**Mardi 19 novembre 2013**  
**Séminaire / rencontre-débat**  
**« Faire projet de territoire demain »**  
**à La Penne**  
(salle polyvalente)

Le Conseil de développement du Pays Vallées d'Azur Mercantour et le Conseil de développement du Parc naturel des Préalpes d'Azur vous invitent à la soirée de rencontre-débat, organisée par l'association Territoires Citoyens en partenariat avec l'UNADEL\*, l'ARDL\* et Mairie-Conseils (Caisse des dépôts).

17h45 Accueil  
 18h00 - 19h30 Conférence-débat  
 « Quels regards porter sur la nouvelle étape de décentralisation ? Quelles conséquences pour les territoires ? » par Georges GONTCHAROFF, administrateur de l'Unadel et expert en développement local

19h30 Buffet campagnard de produits locaux

20h00 - 20h30 Table ronde et débats  
 « Les Transformations en cours et les nouveaux enjeux de l'intercommunalité aujourd'hui » animée par Stéphane Lissouanoff (UNADEL) et Laurent Bloticki (ARDL)

- Quels devenirs pour les projets de territoires dans les zones rurales de montagne ?
- Quels rôles et place pour les PNR dans l'articulation urbain/rural ?
- Quelle place pour la participation et les conseils de développement ?

Inscription gratuite, par mail à [cdd.pnr06@gmail.com](mailto:cdd.pnr06@gmail.com) ou au 07 60 20 33 44  
 \*Union nationale des centres et structures de développement local (UNADEL)  
 \* Association Régionale pour le développement local (ARDL)



**TERRITOIRES citoyens**  
 L'association des Conseils de développement et des Mairies-Partenaires de PACA

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur  
 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier de Thiey  
 07 60 20 33 44 - [cdd.pnr06@gmail.com](mailto:cdd.pnr06@gmail.com)

Pays Vallées d'Azur Mercantour  
 Place Lanté - 06400 Pignatier  
 04 92 17 14 42

Ainsi, sur cette thématique, il a participé activement aux réflexions et actions de « Territoires citoyens » à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et notamment à la préparation et à l'animation de la rencontre des Conseils de développement de PACA qui s'est déroulée à Arles le 16 novembre 2013. Cette journée a permis de proposer des pistes d'actions sur les trois problématiques suivantes : quelles offres de participation ? A quelles conditions un Conseil de développement est-il un organe de participation ? Comment mobiliser tous les habitants ?

A la suite de cette rencontre, un séminaire sur la nouvelle étape de la décentralisation et plus spécifiquement sur la place des territoires de projet en milieu rural et sur l'importance des Conseils de développement en leur sein a été organisé en partenariat avec le Conseil de développement du Pays Vallées d'Azur Mercantour le 19 novembre 2013 à La Penne, en liaison avec l'UNADEL et Mairie-Conseil. Le Compte-rendu de cette soirée est disponible sur le site internet du Conseil de développement.

Séminaire Itinérant à La Penne le 19 novembre 2013



# MOYENS MOBILISÉS PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PNR DES PRÉALPES D'AZUR

## Un investissement bénévole important

L'association du Conseil de développement repose sur un investissement bénévole important. En 2012 et 2013, ce sont plus de 3 000 h que les membres ont passés à l'animation de l'association, à l'organisation de rencontres-débats, à la participation aux réunions ou encore à la tenue de stands.

Ces heures passées correspondent à un apport bénévole de plus de 30 000 € pour les années 2012 et 2013.

## Financement de la mise en œuvre du programme d'actions

Le programme d'actions 2012-2013, dont ce document en constitue le rapport d'activités, a été soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, selon le plan de financement suivant :

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Région PACA Convention d'objectifs	15 000 €	Achats de prestations de service (Consultants et Stagiaires)	7 000 €
Participation PNR des Préalpes d'Azur	3 500 €	Actions de communication et éditions	3 000 €
Ressources propres	250 €	Acquisition de matériel	2 500 €
		Frais d'organisation des réunions publiques	3 750 €
		Frais de déplacements et colloques	2 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 750 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 750 €</b>

## Un poste de chargé de mission

L'association a pu bénéficier, depuis juin 2012, de l'appui d'un chargé de mission dédié à 80%, Renaud Dumas. Ce poste est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, selon le budget suivant (pour l'année 2013) :

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Région PACA	25 600 €	Frais de personnel	30 000 €
Syndicat Mixte PNRPA (autofinancement)	6 400 €	Frais de déplacement, de fournitures et divers	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 000 €</b>